

Bonnefoy, Claude, Cartano, Tony et Oster, Daniel. *Dictionnaire de littérature française contemporaine*. Avec la collaboration de Jean-Louis Ezine et al. Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977. 411 p.

Patrick Coppens

Volume 24, numéro 3, septembre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055167ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055167ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Coppens, P. (1978). Compte rendu de [Bonnefoy, Claude, Cartano, Tony et Oster, Daniel. *Dictionnaire de littérature française contemporaine*. Avec la collaboration de Jean-Louis Ezine et al. Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977. 411 p.] *Documentation et bibliothèques*, 24(3), 146–148.
<https://doi.org/10.7202/1055167ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bonnefoy, Claude, Cartano, Tony et Oster, Daniel. **Dictionnaire de littérature française contemporaine.** Avec la collaboration de Jean-Louis Ezine et al. Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977. 411 p.

Il n'existe qu'un nombre limité de dictionnaires consacrés à la littérature française contemporaine, d'où l'intérêt suscité par l'entreprise de Claude Bonnefoy et de ses collaborateurs. Le DLFC¹ propose en 200 notices un recensement et une analyse des écrivains et des mouvements qui animent la littérature française contemporaine. Chaque notice se compose d'une biographie plus ou moins développée selon son importance par rapport à l'oeuvre de l'écrivain présenté, d'une analyse critique de l'oeuvre et d'une bibliographie que l'éditeur qualifie un peu légèrement d'exhaustive. On constate vite qu'il ne s'agit pas d'un dictionnaire au sens courant du mot. Les auteurs, soucieux au premier chef « de délimiter les travaux de contestation et de renouvellement des formes romanesques », poétiques, etc., ont effectué un tri sommaire dans la littérature contemporaine.

Dans un second temps, il n'est pas inutile de résumer l'accueil fait par la presse² à ce lourd volume au papier trop épais comme le signale *Le Monde* du 13 janvier 1978. Pour Gilles Pudlowski, il s'agit d'un dictionnaire d'avenir, d'un bréviaire de la modernité qui propose un sondage de la littérature contemporaine accompagné de références bibliographiques. On est cependant obligé d'indiquer que cet accueil très favorable est suspect de quelque partialité. En effet, le critique est attaché à la revue *Les Nouvelles littéraires*, tout comme la plupart des collaborateurs du dictionnaire analysé.

Autre son de cloche favorable, celui de Jacques Sternberg qui se félicite de ne trouver

dans l'oeuvre aucun des morts célèbres, inexorablement présents dans toutes les histoires de la littérature française... quoique l'argument soit à double tranchant et qu'un lecteur de bonne foi puisse s'attendre à trouver trace de Gide, Mauriac, Montherlant ou Cocteau. Les morts d'avant 1976 sont exclus du dictionnaire, tout comme ceux qui mijotent leur prochaine oeuvre depuis dix ans... à moins qu'ils n'aient choisi de se taire. Jacques Sternberg justifie sa satisfaction en précisant que les règles du jeu énoncées par l'équipe, tout arbitraires qu'elles puissent paraître, donnent au lecteur un panorama de la littérature actuellement vivante dans les années 1970. Autre analyse favorable, celle de Pierre Ferran, basée il est vrai sur de simples impressions, mais qualifiant le DLFC « d'ouvrage à placer de façon permanente sur le rayon le plus accessible de son bureau ».

On pourrait donc croire que ce dictionnaire, raisonnablement novateur, est des plus satisfaisant. A notre sens, il n'en est rien. Il faudrait au passage signaler la fiabilité douteuse de certaines données figurant dans les articles que nous avons consultés³. Une note d'un modeste N. Z., collaborateur au *Monde*, nous a cependant mis la puce à l'oreille en qualifiant l'ouvrage de partial et en relevant un certain nombre de partis pris qui ne manqueraient pas d'irriter les lecteurs. Nous avons décidé d'y aller voir de plus près (d'autant plus que Nicole Boulanger, dans *Le Nouvel observateur*, parle de « dictionnaire à trous ») et de mettre l'oeuvre au banc d'essai. Nos premières impressions ont fait l'objet d'un article dans *Le Devoir* du 11 mars 1978. Il nous semble utile, plusieurs mois après, de développer notre analyse et en particulier de réviser notre appréciation, trop flatteuse, de la qualité des notices.

Onze collaborateurs pour deux cents auteurs ; les proportions semblaient satisfaisan-

1. Nous désignerons maintenant le *Dictionnaire de littérature française contemporaine* par le sigle DLFC.

2. Nicole Boulanger, *Le Nouvel observateur*, no 683 (12 décembre 1977), 79; Gilles Pudlowski, *Les Nouvelles littéraires*, no 2619 (26 janvier 1978), 7; Pierre Ferran, *L'Education*, no 336 (8 décembre 1977), 17; Jacques Sternberg, *Magazine littéraire*, no 131 (décembre 1977), 7; Patrick Coppens, *Le Devoir* (11 mars 1978), 34; N.Z., *Le Monde* (13 janvier 1978), 17.

3. Il arrive, en effet, aux critiques de donner des précisions erronées. Jacques Sternberg estropie le titre du dictionnaire et parle de dix collaborateurs. Le critique du *Monde* regrette l'absence de Paul Morand, lequel est bien sagement logé aux pages 229 et 230. Il le fait au demeurant mourir en 1975, soit bien avant sa mort véritable en juillet 1976. Nicole Boulanger, pour ne pas être en reste, réduit à trois le nombre des auteurs du dictionnaire, semblant refuser par là même le statut d'auteur à huit collaborateurs.

tes. Cependant, il nous a fallu rapidement déchanter car la plupart des notices laissent, d'une façon ou d'une autre, à désirer. Si l'on met à part le traitement remarquable réservé à Genet, Ionesco, Cayrol et quelques autres qui ont fait l'objet d'ouvrages précédents de la part de divers collaborateurs, celui qui est offert à la plupart des auteurs est assez banal et recoupe, sinon répète ce que l'on a pu lire ailleurs. Si le dictionnaire propose un certain nombre de formules brillantes, il n'échappe pas à d'affligeants poncifs et à des répétitions harassantes (avant-garde, originalité, etc.). Par exemple, l'article d'une hostilité compatissante, consacré à Antoine Blondin par J.-L. Ezine, est assorti d'une photo montrant l'auteur attablé dans un café. Quel intérêt y a-t-il pour le lecteur soucieux de littérature à prendre connaissance de certains ragots qui courent les salles de rédaction ?

Parmi les notices déficientes, épinglons, entre autres, celle consacrée à Jean Anouilh, grêle et un peu insidieuse. Également d'intérêt médiocre celle qui a trait à Simonne Jacquemard, à Marcel Jouhandeau (citations redondantes), à Pascal Lainé dont il est écrit, tranquille platitude, qu'il pose avec « une infinie justesse les plus délicates questions de la société ». René de Obaldia doit se contenter, en guise d'article, d'un simple enchaînement de citations empruntées à Maurice Nadeau. Jean d'Ormesson se voit attribuer quelques phrases insignifiantes, comme à regret.

Pour ne retenir que deux cents auteurs, Claude Bonnefoy et ses collaborateurs ont dû se livrer à une véritable hécatombe : 1) exclure tous les écrivains morts avant 1976 ; 2) exclure tous les écrivains jugés « furieusement à droite », comme Dominique De Roux, Jean Cau, Jacques Laurent, Michel Droit, Michel de Saint-Pierre. Cette censure prouve que des critères autres que littéraires ont présidé au choix des élus. Bonnefoy et ses collaborateurs sont tombés dans une mode qui consiste à tenir pour rien la droite littéraire. Comme, quelques années auparavant, il était de bon ton de gommer les écrivains inspirés par l'homosexualité (la conspiration grecque), ces écrivains « grecs » sont maintenant hissés au pinacle, bien au-delà de leurs mérites (cf. les articles excessivement élogieux consacrés à Tony Duvert, Angelo Rinaldi, etc.). Ceci ne

compense pas cela, pas plus que la portion congrue accordée aux écrivains d'obédience communiste. On est frappé par l'arbitraire de l'ensemble du projet et absolument incapable, en tenant compte des critères de sélection des auteurs, de prévoir si tel ou tel écrivain figurera au dictionnaire. Pourquoi Michel Bernard plutôt que Marc Bernard ? Pourquoi pas J.E. Hallier, A. Cohen, Mandiargues, D. Decoin, L. Bodard, E. Robles ? Et pourquoi Jean-Loup Trassard, le météore A. Almira, J. Serguine, Claude-Louis Combet ? On peut, pour s'amuser, dresser malgré tout le portrait-robot de l'auteur répertorié dans l'ouvrage : la quarantaine, critique littéraire influent, ne dédaignant pas de frayer avec le Tout-Paris, membre du jury d'un ou de plusieurs prix littéraires, ayant ses entrées dans une maison d'édition, directeur de collection. Si, en plus, l'auteur est à la radio ou à la télévision, il devient le choix idéal de Claude Bonnefoy et consorts.

La chose est entendue, nous n'y reviendrons pas : « ce dictionnaire est corporatif »⁴ et rassemble beaucoup trop de gens en vue, dans le monde de l'édition et de la presse, pour qu'il s'agisse d'un hasard.

Au jeu des oublis volontaires ou involontaires, les auteurs sont passés maîtres et, à franchement parler, sur certains « concocteurs » d'anthologies et de dictionnaires, il est tentant de rejoindre Saül Bellow⁵ lorsqu'il déclare qu'ils ne sont ni plus ni moins que « les croque-morts et les politiciens funéraires de la littérature ».

Les auteurs québécois recensés sont au nombre de quatre : Réjean Ducharme, Jacques Godbout, Anne Hébert et Gaston Miron. Il s'agit d'un nombre limité (2% des élus) et d'un choix très sage pour un « bréviaire de la modernité ». D'une certaine façon, la notice consacrée à l'auteur du *Torrent* est symptomatique. La seule citation critique retenue est celle d'un auteur étranger à sa sensibilité (Pierre Emmanuel) dont le nom est trop mécaniquement associé à celui d'Anne Hébert. L'essentiel de la notice est occupé par un résumé sans grand intérêt d'un roman très accessible, *Kamouraska*. Tony Cartano, visiblement peu concerné par l'oeuvre de la

4. Patrick Coppens, *Le Devoir*, 11 mars 1978, p. 34.

5. *Le don de Humboldt*, Paris, Flammarion, 1978, p. 9.

cousine de St-Denys-Garneau, se permet même le luxe d'un couac assez retentissant, évoquant sa «sobreté». Autre bourde, la notice biographique parle d'un prix du Gouvernement général (il s'agit, bien entendu, du prix du Gouverneur général). Tous ces faits indiquent un travail hâtif et une relecture déficiente.

Gaston Miron n'est pas mieux loti qu'Anne Hébert. Traditionnellement encensé mais fort peu analysé, il se voit consacrer ici une notice très courte, plus qu'à moitié remplie de citations qu'on ose croire prises autrement qu'au hasard dans l'oeuvre du poète. Claude Bonnefoy, si disert quand il parle de l'Unesco, est pour l'occasion passablement terne.

Même si le DLFC comporte quelques éléments séduisants, tels un certain effort envers les poètes injustement négligés par les médias (Daniel Biga, Franck Venaille, Jacques Reda, etc.) et des annexes suggestives consacrées aux revues littéraires, aux littératures régionales à l'intérieur desquelles on trouvera un bon chapitre sur le renouveau belge (mais rien sur la littérature québécoise), il ne peut servir qu'à titre de complément à un autre dictionnaire de la littérature contemporaine, lequel prendrait moins ses aises avec l'objectivité minimale qu'on est en droit d'attendre d'un ouvrage de référence. Il s'adresse en priorité au public cultivé doté d'un vigoureux sens critique⁶ et d'un bon sens de l'humour⁷. Nicole Boulanger avait vu juste: c'est un «dictionnaire à trous» par où s'engouffrent le vent du parisianisme, la brise du copinage et des solidarités indues. Les auteurs, en voulant éviter deux écueils (le palmarès et le répertoire) n'ont en fin de compte réalisé qu'un capricieux Who's Who littéraire, doublé d'une entreprise de promotion trop peu discrète.

Leur travail n'est pas un pari sur le futur mais un investissement sur le présent le plus

immédiat. Si la mode est ce qui, selon la formule consacrée, se démode, ce dictionnaire est déjà démodé.

Patrick Coppens

Centrale des bibliothèques
Montréal

Chaumier, Jacques. **Le traitement linguistique de l'information documentaire: l'analyse documentaire.** Paris, Entreprise moderne d'édition, 1977. 126 p.

Les ouvrages français traitant de l'analyse documentaire étant inexistant, on peut se réjouir de la parution récente de celui de Jacques Chaumier qui a déjà publié *Les techniques documentaires*, *Les banques de données* et *Systèmes informatiques de documentation*.

Premier volet de deux volumes consacrés au traitement linguistique de l'information documentaire, ce livre se propose de présenter «sous une forme simple, l'état de la technique en ce domaine», comme le souligne la préface.

En six chapitres, l'auteur tente de faire le point successivement sur les relations entre information et communication, de même qu'entre langage documentaire et linguistique, sur l'analyse documentaire proprement dite, sur l'analyse automatique (en vue de l'indexation seulement, «la production automatique de résumés étant encore pour le moment du seul domaine de la prospective»), sur les systèmes de description syntaxiques (TITUS, SATIN, PRECIS et les systèmes de codes chimiques), sur les langages d'interrogation et, enfin, sur l'aspect particulier du traitement de la documentation multimédia.

Projet ambitieux pour un espace relativement restreint. Il ne faut donc pas s'étonner que plusieurs questions ne soient qu'effleurées et que l'ouvrage prenne parfois des allures d'aide-mémoire.

6. C'est à ce même public que l'ouvrage de Kléber Haedens, *Une histoire de la littérature française* (Grasset, 1970) est destiné.

7. Pour accepter la tentative de mainmise du monde de l'édition sur la littérature. Mais la littérature en a vu bien d'autres; elle a déjà repoussé les prétentions des pouvoirs religieux et militaires, des pédagogues et des philosophes, entre autres.